

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 juillet à 18 heures, le Bureau syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Pensol au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de Présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 25 juin 2025

Étaient présents :

Collège régional : Colette LANGLADE

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Emmanuel DEXET, Bernard JARRY, Sébastien FISSOT, Isabelle HECKELMANN, Marie-Jeanne DARTOUT, Henri SEEGER, Raoul RECHIGNAC, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Roland GARNICHE, Dominique MARCETEAU, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Philippe FRANCOIS, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT

Collège départemental : -

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Fabien HABRIAS, Julien MARIE, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Bernard VAURIAC, Claudine LATHIERE, Jean-Michel CHABAUD, Gérard CHAPEAU, Pierre MILLET-LACOMBE, Thierry DAUCHART, Pierre HACHIN, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Loïc GAYOT, Jean LE GOFF

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Mélanie PLAZANET à Colette LANGLADE

Collège départemental :

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Fabien HABRIAS à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	4	1	2	26.76	53.52	98.16
Collège des Départements	2	2	2	14.82	29.64	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	28	14	15	1	15	
TOTAL	34	17	19	-	98.16	

**Objet : Election d'une Vice-présidente du PNR PL, en charge du
Tourisme durable et de la Communication**

L'article 1.2.2.4.1 des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin précise que :

« Le Bureau exécutif est composé de membres issus du Bureau syndical :

- Président(e) du Syndicat Mixte et 1^{er(e)} vice-président(e) du Syndicat Mixte ;
- 8 vice-président(e)s maximum dont le/la Président(e) de la commission GEMAPI.

Votants : 97.16
Pour : 97.16
Abstentions : 0
Contre : 0

Hormis le Président de la commission GEMAPI, qui est de droit Vice-président, et hormis le 1^{er} Vice-président qui est élu dans les mêmes conditions que le Président, les autres Vice-président(e)s représentant l'ensemble des Collèges sont élus par le Bureau syndical au scrutin uninominal à deux tours. Chaque Vice-président préside une commission thématique.

Le Bureau exécutif a pour fonction d'accompagner et de conseiller la présidence pour toutes questions relatives à la gouvernance du Parc.

Le bureau exécutif en place a été installé lors du Bureau syndical du 11 mai 2023 à Champsac (délibération n° 48-2023) et sa composition a été modifiée par vote du Bureau syndical le 5 novembre 2024 à Champniers-Reilhac de la manière suivante :

- **Pascal MÉCHINEAU**, 1^{er} vice-président, délégué à la révision de la Charte, Gouvernance, Finances et Ressources humaines et Président du Conseil d'orientations et de développement

- **Philippe FRANÇOIS**, président de la Commission GEMAPI, vice-président délégué aux Milieux aquatiques

- **Pascal BOURDEAU**, vice-président délégué à la Biodiversité

- **Sébastien FISSOT**, vice-président délégué à la Forêt, Agriculture, Circuits courts

- **Julien MARIÉ**, vice-président délégué au Tourisme durable et Communication

- **Lucien COINDEAU**, vice-président délégué à la Culture, Education au territoire, Implication

- **Jean LE GOFF**, vice-président délégué à l'Urbanisme, Patrimoine, Paysages

- **Colette LANGLADE**, vice-présidente déléguée à la Transition écologique et adaptation au changement climatique

Les Vice-présidents président les Commissions liées à leur délégation.

Julien Marié, de par ses activités professionnelles, ne peut plus se rendre disponible pour participer aux travaux du Parc et pour animer la commission Tourisme durable et Communication. La Présidente souhaite donc confier la vice-présidence à son adjointe, Francine Bernard, déléguée de la communauté de communes Périgord Nontronnais.

Elle percevra une indemnité votée en Comité syndical le 13 décembre 2022.

Il est proposé d'autre part de désigner un adjoint qui pourra seconder la Présidente de Commission. Il intégrera le Bureau exécutif élargi amené à se réunir avant chaque Comité syndical pour préparer les projets de délibérations.

Pour ces élus désignés, et seulement sur la base d'un ordre de mission signé préalablement par la Présidente, des frais de déplacement pourront leur être versés.

Le Bureau syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ELIT** Francine BERNARD vice-présidente du Parc et présidente de la Commission Tourisme durable et Communication ;
- **AUTORISE** Francine BERNARD à signer tout document lié à la thématique n'impliquant pas d'engagement financier relevant de cette délégation ;
- **DESIGNE** Gaétan MOULY, membre de la Commission et délégué au Comité syndical comme adjoint ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document avec ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire **07 JUL. 2025**
La Présidente, Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

